

**Intervention de la Suisse pour le Conseil permanent du 21 mars  
2013 à l'occasion de la journée internationale de la Francophonie**

Madame la Présidente,

Je parle au nom de tous les états participants de l'OSCE membres, associés et observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Au lendemain de la Journée internationale de la Francophonie, la Suisse voudrait rappeler que dans les nombreux pays francophones, ou ceux qui ont le français en partage, on a célébré la fête de la Francophonie. La Suisse aimerait donc souligner l'importance de cette fête qui célèbre, chaque année le 20 mars, la langue française et les valeurs de solidarité et de dialogue des cultures portées par la Francophonie. N'oublions pas que plus de la moitié des Etats participants à l'OSCE sont affiliés à la francophonie (15 Etats participants de l'OSCE sont membres de plein droit de l'organisation de la Francophonie, 15 autres en sont membres observateurs. Plusieurs pays partenaires de l'OSCE en sont aussi membres). C'est pourquoi nous voyons le respect du plurilinguisme à l'OSCE comme une richesse pour l'Organisation.

La Suisse, ayant eu la présidence de l'Organisation de la Francophonie de 2010 à 2012, a accueilli à Montreux en 2010, le XIIIème Sommet de la Francophonie consacré aux Défis et visions d'avenir pour la Francophonie et qui coïncidait avec le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation qui compte aujourd'hui 77 Etats membres, membres associés ou observateurs. Ce Sommet a abouti à la Déclaration de Montreux de 2010.

Aujourd'hui, nous aimerions porter l'attention du Conseil permanent sur deux aspects du travail de l'OIF pertinents aussi pour l'OSCE : Cette année, le premier Forum mondial des femmes francophones qui s'est tenu hier (20 mars) à Paris et organisé par le ministère français des Affaires étrangères et européennes en partenariat avec l'OIF. Cet événement qui a accueilli 400 femmes, issues de la société civile et venues du monde entier, avait pour objectif de défendre les droits des femmes. L'OIF, tout comme l'OSCE, a toujours œuvré pour une plus grande égalité femmes/hommes. Sur ces fondements, tous les membres

de la Francophonie ont adopté en 2000 la Déclaration de Luxembourg qui affirme le droit fondamental des femmes de participer à la vie politique et sociale, d'avoir accès à l'éducation, à la formation et au marché de l'emploi et de contribuer au développement économique et durable des nations. C'est ainsi encore que les Etats membres de l'OIF attachent une grande importance à la lutte contre les violences faites aux femmes et qu'ils viennent d'adopter ces jours derniers, en complément de leur déclaration de 2010 sur le sujet et en marge de la 57<sup>ème</sup> Commission de la Condition de la Femme à New York, un important plan d'action visant à prévenir et éliminer les violences faites aux femmes et aux filles dans les pays membres de l'OIF. On ne pourra ici que saluer ce nouveau développement, alors même que vient de se tenir à Adélaïde la conférence de l'OSCE avec ses Partenaires asiatiques sur le thème de l'amélioration de la sécurité des femmes et des filles.

De plus, nous saluons l'organisation de la 3ème édition du Congrès international sur la cybercriminalité par le Réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL) qui aura lieu les 8 et 9 mai prochains à Québec. Ce colloque qui aura pour thème « Partager notre savoir-faire au-delà des frontières », traitera de sujets importants pour l'OSCE, tels que la prévention, les outils d'enquêtes, la cyber-intimidation, les nouvelles tendances en matière de cyber-crimes ou encore la lutte contre l'exploitation des enfants sur Internet.

Pour conclure, nous aimerions réitérer qu'au-delà du partage de la langue française, les états membres de l'OIF partagent des valeurs telles que la promotion de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme et de la prévention des conflits, la diversité culturelle et linguistique, l'équité et la justice sociale ainsi que la régulation et l'éthique en matière économique et financière, valeurs qui sont également partagées par les Etats participants de l'OSCE.

Je vous remercie.